

Collecte OMR et collectes sélectives

C2 - Population adhérente desservie

Définition	Population des communes desservies par un service de collecte du territoire considéré, adhérent à une structure intercommunale ou EPCI -Etablissement Public de Coopération Intercommunale-	Unité : Nombre d'habitants Indicateur calculé aux niveaux : • Collectivité
Déclinaison	Par déchets collectés (type de collecte) : ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) -déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA)	
Exemple	44 500 habitants desservis par une collecte d'OMR organisée par le SICTOM, en 2009, sont adhérents à une structure intercommunale (les 14 000 habitants desservis restants ne sont pas adhérents à une structure intercommunale. Ils appartiennent à des communes indépendantes).	
Mode de calcul	Comptage (sans double compte) de la population des communes desservies par un service de collecte, adhérentes à une structure intercommunale.	
<i>Donnée redressée</i>	Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.	